

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AC377

présenté par
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 73, insérer l'alinéa suivant :

« Plus largement, la recherche dans le domaine des neurosciences doit être soutenue pour nous permettre de mieux comprendre le cerveau, ses possibilités et son fonctionnement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La recherche dans le domaine des neurosciences doit être soutenue pour nous permettre de mieux comprendre le cerveau, ses possibilités et son fonctionnement.